

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES

11 juin 2018

PROCÈS-VERBAL d'une séance d'ajournement du Conseil de la municipalité de Grosses-Roches tenue le 11 juin 2018 à 19 h 30 à la salle du 159, rue Mgr Ross à Grosses-Roches, à laquelle étaient présents les membres du Conseil, mesdames Sonia Bérubé et Nicole Côté et messieurs Sylvain Tremblay, Serge Leblanc et Carol Fournier tous formant quorum sous la présidence de madame Victoire Marin, mairesse.

Le conseiller monsieur Dominique Ouellet est absent.

Est également présente madame Linda Imbeault, directrice générale, secrétaire-trésorière.

Une (1) personne assiste aux délibérations du Conseil.

2018-06-124 EMBAUCHE DE MADAME VALÉRIE SIMARD AU POSTE DE PRÉPOSÉE À L'ACCUEIL ET À L'ENTRETIEN AU CAFÉ DU HAVRE POUR LA SAISON ESTIVALE 2018

Considérant que madame Valérie Simard est admissible à un programme de subvention salariale;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

Que le Conseil municipal de Grosses-Roches embauche madame Valérie Simard au poste de préposée à l'accueil et entretien pour travailler au Café du Havre pour la période du 12 juin au 16 septembre 2018 au taux horaire de 12.00 \$/heure pour 35 heures semaine.

ADOPTÉE

2018-06-125 EMBAUCHE DE MADAME AMÉLIE LANGLOIS AU POSTE DE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

IL EST PROPOSÉ PAR : SERGE LEBLANC

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

Que le Conseil municipal de Grosses-Roches embauche madame Amélie Langlois au poste de secrétaire administrative pour la période du 3 juillet au 23 août 2018 au taux horaire de 16.00 \$/heure pour 28 heures semaines.

Que madame Amélie Langlois sera sous la supervision de madame Linda Imbeault, directrice générale et secrétaire-trésorière. Elle cumulera les tâches suivantes, à savoir :

- ✓ la perception des taxes, les dépôts, l'émission de permis de rénovation, la supervision des employés du Café du Havre, les payes, la préparation de

réunions et toutes autres tâches que la directrice générale jugera bon de lui faire faire.

ADOPTÉE

2018-06-126 AUTORISATION DE LA DÉPENSE POUR L'ACHAT DE DOS D'ÂNE POUR LA RUE DE LA MER

IL EST PROPOSÉ PAR : CAROL FOURNIER

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

Que le Conseil municipal de Grosses-Roches autorise la dépense et le paiement pour l'achat de dos d'âne pour ralentir la circulation de la rue de la Mer.

ADOPTÉE

2018-06-127 AUTORISATION DE LA DÉPENSE ET DU PAIEMENT POUR L'ACHAT D'UNE ENSEIGNE POUR LA TABLE DES MARÉES AU CAFÉ DU HAVRE

IL EST PROPOSÉ PAR : SONIA BÉRUBÉ

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

Que le Conseil municipal de Grosses-Roches autorise la dépense et le paiement pour l'achat d'une enseigne des tables des marées au Café du Havre.

ADOPTÉE

2018-06-128 AUTORISATION DE LA DÉPENSE POUR FAIRE REFAIRE LE TROTTOIR DEVANT LA RÉSIDENCE DU 187 RUE MGR ROSS

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

Que le Conseil municipal de Grosses-Roches autorise la dépense pour faire refaire le trottoir devant la résidence du 187, rue Mgr Ross.

ADOPTÉE

2018-06-129 AUTORISATION DE LA DÉPENSE ET DU PAIEMENT POUR PERMETTRE À LA MAIRESSE D'ASSISTER À LA RENCONTRE DE LA FQM À SAINTE-LUCE

IL EST PROPOSÉ PAR : CAROL FOURNIER

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

Que le Conseil municipal de Grosses-Roches autorise la dépense et le paiement des frais de déplacement et autres pour permettre à la mairesse d'assister à la rencontre de la FQM à Sainte-Luce.

ADOPTÉE

Dossier Gilles Noël, demande prolongation pour sa remise. REFUSÉE

**2018-06-130 AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR JONATHAN MASSÉ
POUR ORGANISER DES ACTIVITÉS LE DIMANCHE APRÈS-
MIDI AU CENTRE TOURISTIQUE DE LA RUE DE LA MER**

Considérant que monsieur Jonathan Massé, contribuable de Grosses-Roches a approché la municipalité afin de demander au Conseil municipal s'il y avait possibilité d'organiser au centre touristique du havre des activités appelées les tam-tams du Café du Havre;

Considérant que le but de l'évènement serait d'accueillir le dimanche après-midi des gens de toute provenance pour danser et s'amuser au rythme des percussions;

Considérant qu'à ces occasions, il serait possible de vendre des petits objets liés à l'évènement en réservant des espaces à cette fin;

Considérant qu'il pourrait avoir aussi sur place des petits repas (hot-dog, hamburger, etc.) qui serait laissée à la discrétion du Comité de Développement de Grosses-Roches;

Considérant que le Conseil municipal trouve que c'est une bonne idée qui permettrait de dynamiser le Café du Havre;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : NICOLE CÔTÉ

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

Que le Conseil municipal de Grosses-Roches autorise monsieur Jonathan Massé à publiciser l'évènement et la municipalité avec l'aide du Comité de Développement de Grosses-Roches s'engage à fournir le lieu et le support nécessaire pour la réalisation de ces évènements.

ADOPTÉE

2018-06-131 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : SONIA BÉRUBÉ

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

De lever la présente assemblée, il était 20h.

ADOPTÉE

Secrétaire-trésorière,

Linda Imbeault

La mairesse,

Victoire Marin

*Je, Victoire Marin, mairesse de la Municipalité de Grosses-Roches, atteste que la signature du procès-verbal du **11 juin 2018** équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*

*Victoire Marin
Mairesse*